

ATTESTATION

BP-810-1272

BCCA déclare que l'entreprise

Gamma Plan sa

Rue Servais Malaise 52, BE - 4030 Grivegnée (Liège),

prend les mesures nécessaires, conformément au Règlement d'Application pour la certification de personnes dans le cadre des Peintres Industriels 'Anticorrosion' (BP-810), afin de donner confiance dans la compétence permanente de ses peintres certifiés et dans la méthode utilisée lors de l'exécution des travaux de peinture conformément à la NBN EN ISO 12944-7:1998 et aux systèmes de référence pour la compétence des peintres BP-810-10.4.1, BP-810-10.4.2, BP-810-10.4.3 et BP-810-10.4.4.

Cette attestation confirme que l'entreprise s'engage à :

- mettre le matériel approprié à disposition des peintres industriels/métalliseurs certifiés qui travaillent pour l'entreprise ;
- veiller à ce que les travaux de peinture industrielle puissent être réalisés suivant les règles de l'art.

L'entreprise suivra son personnel certifié au moyen de l'enregistrement des informations suivantes et de leur mise à disposition à BCCA :

- liste des données personnelles ;
- liste de tous les travaux réalisés ;
- enregistrement des plaintes ;
- enregistrement des formations suivies et encore à suivre.

BCCA prévoit une surveillance externe de l'entreprise qui consiste en un audit annuel pour vérifier les points mentionnés ci-dessus.

La présente attestation reste valable 1 an et tant que les conditions du Règlement d'Application TRA-BP-810, les systèmes de référence et les conditions d'exécution de l'entreprise même n'ont pas changés de manière significative

En cas de demande fondée, BCCA fournira les informations nécessaires concernant la validité de cette attestation.

N° certificat BP-810-1272 | Valable du 11-07-2019 au 11-07-2020

Délivrée à Bruxelles, le 22 juillet 2019.



Ir. B. De Blaere,
Directeur Général